VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **038.1/2023**

Finances : 7 – 7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

Date de convocation : 27/03/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de Conseillers votants : 25
Date d'affichage : 11/04/2023 Mme Paméla LAMBERT n'a pas pris part au vote

VOTE : Voix Pour : 22 Voix contre : Abstentions : 3

L'an deux mil vingt-trois le 5 avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Séverine LOUVEAU, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, Mme Jacqueline DUJARRIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Richard PAUPY, M. Jean-Paul SAUVAGET.
Ont donné pouvoir : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Florence LECAMUS à M. Jacques MAUSSIRE, Mme Véronique BARIA UGUEN à M. Christophe ROBIEUX, Mme Jacqueline DUJARRIER à Mme Martine MEYER, Mme Béatrice MIKUSINSKI à M. Fabrice EGRET, M. Richard PAUPY à M. Jean-Marc LETELLIER, M. Jean-Paul SAUVAGET à M. Christian RICHARD.
Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,
Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Acquisition et travaux 36 Rue Billy – Emprunt 400 000 € auprès du Crédit Mutuel - Annule et remplace la délibération 038/2023

➲ **Rapporteur : Mostefa MAACHI, Maire**

➲ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 3 abstentions : Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD et Pouvoir du M. Jean-Paul SAUVAGET** (Paméla LAMBERT, de par sa profession, n'a pas pris part au vote) **:**

ARTICLE-1 : Monsieur le Maire de la Ville de Sées est autorisé à réaliser auprès de la **CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL** de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43, Boulevard Volney à LAVAL (53),
un emprunt de **: 400 000 Euros**
dont le remboursement s'effectuera sur la durée de **20 ans**.
Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.

ARTICLE-2 : Le taux nominal de l'emprunt sera de **: 3,82 %** - Taux Fixe,
en mode d'amortissement progressif du capital

Le taux effectif global ressort à **3,83139 %**

Le montant de l'échéance trimestrielle s'établira à **7 173,59 Euros.**

Les frais de dossier d'un montant de **400 €** seront prélevés directement et séparément sur le compte du SGC de Mortagne au Perche lors du déblocage de prêt.

ARTICLE-3 : Le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.

ARTICLE-4: Le conseil municipal

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir au nom de la Ville de Sées à la signature du contrat de prêt ainsi qu'à sa mise en place.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SÉES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 19 avril 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20230405-Del-038-1-2023-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023